



Pose de panneaux photo voltaiques, société en liquidation judicia

Par **joelleBernard**, le 17/01/2010 à 11:02

Bonjour,

Nous sommes passés par la société BSP en avignon pour poser des panneaux photovoltaïques; enfin finie en novembre apres plusieurs appels téléphoniques et déplacements.

A ce jour nous attendons le branchement par ERDF mais le problème nous a t'on dit ;est que la société est en liquidation judiciaire et pour le branchement il faut un électricien.

Donc je le trouve ou car la ligne téléphonique est impossible à obtenir et je n'ai pas envie de payer un électricien extérieur car tout était compris dans le contrat.

Si le branchement ne se fait pas: pas de rachat donc pas de rentrées d'argent et le crédit va commencer à se prélever.

Je ne sais plus à qui m'informer.

Merci de m'aider éventuellement.

Cordialement.

Par **jeetendra**, le 17/01/2010 à 16:38

[fluo]DGCCRF DU 13[/fluo]
Hôtel des Finances du Prado
22, Rue Borde
13285 MARSEILLE Cedex 08
Tél. 04 91 17 95 00

Bonjour, prenez contact lundi avec la Dgccrf à Marseille, ils tiennent des permanences juridiques en Droit de la Consommation et vous aideront à trouver une solution satisfaisante, courage et bon dimanche à vous.